



Téléservice : Changement d'adresse en ligne

Direction de l'information légale et administrative (Dila) - Premier ministre

Pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et de fournisseurs d'énergie.

Permet d'informer plusieurs organismes publics et privés simultanément :

- Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco (), Camieg (), CGSS (), CMSA (), Cnaf (), Cnav (), CNMSS (), CNRACL (), CPAM (), Cram (), Crav (), Enim (), FSPOEIE (), Ircantec (), Mines (), RAFP (), SASPA ())
- Énergie (EDF, Engie)
- Pôle emploi
- Service des impôts
- Services en charge des cartes grises (SIV)

Vous pouvez également utiliser ce téléservice pour signaler un changement d'adresse électronique, de numéro de téléphone (fixe ou portable).

Se munir de ses identifiants pour chacun des organismes concernés.

⚠ Attention : ce téléservice ne concerne pas les usagers qui partent s'installer à l'étranger et les usagers expatriés qui reviennent s'installer en France.

Accéder au
service en ligne ↗

(<https://www.service-public.fr/compte/activer-un-espace-particulier?lienDemarche=https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche>)

Vérfié le 27 décembre 2019 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

PARTICULIERS

- Actualisation mensuelle Pôle emploi (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1637>)
- Allocation de rentrée scolaire (ARS) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1878>)
- Carte grise du véhicule en leasing : comment signaler un changement de situation ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33425>)
- Changer l'adresse sur sa carte grise (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F12118>)
- Comment faire modifier la carte grise si ma ville ou ma rue change de nom ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18142>)
- Impôt sur le revenu : comment indiquer son changement d'adresse ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F383>)
- Prestations familiales : que faire en cas de changement de situation ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F827>)
- RSA demandeur de 25 ans et plus (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19778>)
- RSA jeune actif (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F286>)
- RSA parent isolé (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15553>)